



**Ensemble
pour vaincre**

les maladies rares

Dimanche 2 juin 2024

Balade solidaire au profit de l'association



**FONDS D'ACTION
CHU LOIRE**

RENDEZ-VOUS :
SALLE DES FÊTES DE SAINT-BONNET-LE-COURREAU 42940
Inscriptions et départs à partir de 7h30

Parcours de 6 km, 12 km, 18km et 24 km au choix,
Ravitaillement et collation d'arrivée

**Le montant de l'inscription est libre et est reversé en totalité à
l'association Fonds d'action CHU Loire**



**FONDATION
Groupama**
vaincre les maladies rares



chu saint-
étienne

Association Fonds d'action CHU Loire :

Le fonds d'action CHU Loire a pour mission de permettre une prise en charge de qualité et innovante pour tous, améliorer l'offre public de soins hospitaliers, accélérer le développement des projets au profit des 760 000 patients du territoire ligérien. Il permet de soutenir la recherche, l'acquisition de matériel de pointe. **Les sommes récoltées par le fonds d'action CHU Loire seront dédiées à la lutte contre les cancers pédiatriques sur le territoire.**

Et si vous ne pouvez pas participer à la balade du 2 juin, vous pouvez toujours :

- » **adresser un chèque à l'association :**
libellé à l'ordre de **Fonds d'action CHU Loire,**
par courrier à :
Fonds d'actions CHU Loire, Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne 42055 SAINT ETIENNE Cedex 2
- faire un don en ligne sur :**
<http://fondsdactionchuloire.chu-st-etienne.fr/NousSoutenir>
- » Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, un don de 50€ vous revient en réalité à 17€.

La Fondation Groupama soutient la lutte contre les maladies rares aux côtés des associations de patients, du corps médical, de la recherche et des pouvoirs publics.

Ses actions :

- accompagner les associations
- sensibiliser et informer sur les maladies rares
- soutenir la recherche et l'innovation



FONDATION
Groupama
vaincre les maladies rares

Toutes les informations sur le site www.fondation-groupama.com